

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7245 SÉANCE DU 6 décembre 2021

Sont présents :

Remy Vincent	Grand Chef
Dave Laveau	Chef familial
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**DEMANDE DE FINANCEMENT DÉPOSÉE AU SECRÉTARIAT AUX
AFFAIRES AUTOCHTONES – FONDS D’INITIATIVES AUTOCHTONES -
SOUTIEN À LA CONSULTATION VOLET II**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) a établi comme une de ses priorités stratégiques, le rapprochement intergouvernemental avec les différents paliers de gouvernement ainsi que le rapprochement avec les autres Premières Nations;

Attendu que le CNHW, afin d’accomplir ses priorités stratégiques, doit se doter d’un expert négociateur pour participer aux discussions avec le négociateur du gouvernement du Québec dans le cadre de différents projets dont celui de la mise en place d’un protocole de consultation;

Attendu que le CNHW n’a présentement pas les ressources financières pour assumer ces frais et qu’il devra doter sa structure organisationnelle d’un professionnel pour assumer ces nouvelles fonctions;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 7 décembre 2021 Résolution adoptée à
l’unanimité


SECRÉTAIRE
TINA DURAND

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7245 SÉANCE DU 6 décembre 2021

**DEMANDE DE FINANCEMENT DÉPOSÉE AU SECRÉTARIAT AUX
AFFAIRES AUTOCHTONES – FONDS D’INITIATIVES AUTOCHTONES -
SOUTIEN À LA CONSULTATION VOLET II**

Attendu que le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec (SAA), à travers le programme *Fonds d’initiatives autochtones – Soutien à la consultation Volet II*, offre du financement pouvant aller jusqu’à une hauteur de 50% des dépenses reliées à la mise en œuvre de ce projet;

Attendu que le programme *Fonds d’initiatives autochtones - Soutien à la consultation – volet II* du SAA peut couvrir en partie les frais reliés à ce projet;

Attendu que le CNHW doit préparer et déposer une demande d’aide financière au SAA ainsi qu’une résolution;

Attendu que le CNHW sollicite une aide financière via le Fonds d’initiatives autochtone, *Soutien à la consultation – volet II*, pour un montant de 78 486.13 \$ en date du dépôt de la demande, et ce, jusqu’au 31 mars 2022 et une aide financière de 187 649.91 \$ pour la période couvrant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

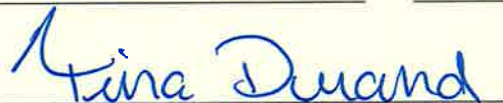
Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René W. Picard, **appuyé** par le Chef familial Jean-Mathieu Sioui, et **résolu** :

- **Que** M. Maxime Picard, directeur du Développement économique et Projets majeurs, soit autorisé à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, la demande de financement déposée au Secrétariat aux affaires autochtones.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 7 décembre 2021 Résolution adoptée à
l’unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND